...tinué, dépassant la frontière franco-prussienne, tendia qu'il renforçait considérablement, sur les frontières françaises ses 14e, 15e et 16e corps dès si formidables et qu'il leur imprimait une action dynamique.

C'est ainsi que le général Stoetzer fait, à l'heure actuelle, minutieusement vérifier et manœuvrer, à tour de rôle, l'armement et le matériel d'artillerie de chacun des forts entourant Metz et les places fortes de Lorraine.

Hier, avait lieu dans ce but et en présence de l'inspecteur général du 10e corps, de l'inspecteur général de l'artillerie de forteresse et des généraux de la place de Metz, une très importante manœuvre de siège d'une durée de deux jours sur le plateau d'Amanvillers-Saint-Privat. Il s'agissait d'expérimenter la valeur du fort Lothringen (Saulny.) Un important contingent tiré du 6e régiment d'artillerie chénan, muni de pièces de 150, représentait un corps français faisant le siège du fort. Le 2e régiment d'artillerie bavarois et le 12e d'artillerie saxon défendaient le fort en faisant manœuvrer et tirer à blanc toutes les pièces, y compris les énormes canons des tourelles blindées. Dans la matinée, les sections des télégraphistes avaient installé le télégraphe et les lignes téléphoniques de campagne dans les différents villages du plateau.

Toutes ces manœuvres, au dire des rapports allemands, ont réussi à souhait et confirmé la valeur du matériel du fort et l'entraînement de l'armée.

LE MINISTRE DES COLONIES A MORLAIX

Morlaix, 30 octobre. — M. Doumergue, ministre des colonies, est arrivé hier soir à Morlaix.

Un appel ayant été fait à toutes les organisations socialistes, une foule énorme attendait le ministre qui a été accueilli par les cris de : « Vive la sociale ! » C'est à peine s'il y a eu quelques cris de : « Vive la République ! »

Le ministre s'est rendu à la sous-préfecture d'où il a assisté au concert qui se donnait place Thiers. Il a été de nouveau acclamé aux cris de : « Vive la sociale ! »

Ce matin a eu lieu le concours de tir.

M. Doumergue ouvre le championnat. On lui présente une carabine : « Ah ! mais, dit-il, c'est qu'il y a longtemps que je n'ai pas tiré ! » Il fait, cependant, huit sur dix. On applaudit. M. Godel, président des tireurs, prononce un discours dans lequel il exalte l'œuvre patriotique accomplie par les œuvres post-scolaires. Le ministre répond qu'on apprend la science aux enfants dans les écoles, mais qu'on doit également les mettre à même de défendre le pays. Les sociétés de tir font œuvre de bons républicains et de bons Français.

A onze heures, M. Doumergue a reçu les délégations officielles.

Aux professeurs, instituteurs, institutrices, M. Doumergue dit que la République a beaucoup fait pour les instituteurs, mais que les instituteurs ont fait plus encore pour la République ; la République est désireuse d'améliorer leur situation, mais le gouvernement se heurte à des difficultés de toutes sortes et il doit tenir compte du contribuable.

Aux trois curés de Morlaix qui viennent apporter au gouvernement leurs hommages, le ministre dit que le plus vif désir du gouvernement est de voir vivre tous les Français dans un sentiment d'union et de concorde ; il est persuadé que ces sentiments de concorde sont dans le cœur des membres du clergé comme ils sont dans le cœur des membres du gouvernement.

Aux officiers, M. Doumergue dit qu'il n'a jamais douté de la fidélité des officiers au gouvernement de la République. « Vous ne vous préoccupez, dit-il, que d'une chose, défendre votre pays. C'est sur vous que nous nous reposons, sachant que vous êtes des hommes de devoir et de dévouement. »

Le syndicat des ouvriers et ouvrières des tabacs déclare qu'il espère vivement que le gouvernement fera aboutir les réformes sociales promises et principalement la journée de huit heures. Le ministre répond que le gouvernement est dévoué aux petits et aux humbles ; « s'il ne fait pas tout ce qu'il voudrait pour eux, c'est à cause des embûches que les adversaires sèment sous ses pas. »

L'INCIDENT RUSSO-ANGLAIS

Cinq jours, voilà donc le temps exact qu'aura mis à se dénouer l'une des crises les plus fertiles en possibilités néfastes qui se soient produites en Europe depuis plus de trente ans. On s'explique la satisfaction, et peut-être aussi la surprise, de l'opinion universelle. Mais l'on comprend aussi la gratitude avec laquelle elle salue les instruments discrets de cet heureux dénouement.

« Ce n'est pas un secret, dit le *Times*, que la France a joué un rôle important dans les délicates négociations qui ont permis une solution satisfaisante. Comme alliée de la Russie, et comme amie de l'Angleterre, elle s'est trouvée en position de faire entendre avec une égale efficacité ses conseils de modération et de sagesse à Saint-Pétersbourg et à Londres. »

« Ce n'est pas non plus une mince satisfaction pour les Anglais que de constater que nos griefs et nos demandes de redressement se sont recommandés à la fois au sens inné de la justice qu'entretient la France et aux chevaleresques égards qu'il est de son devoir d'entretenir envers l'honneur de la Russie. L'entente cordiale que le roi Édouard préparait voici dix-huit mois a porté d'admirables fruits et justifié de la manière la plus éclatante les prévisions qu'exprimait il y a deux ou trois jours M. Deloncle dans son rapport à la Chambre sur l'arrangement franco-anglais. »

L'initiative de l'arbitrage revient au Tsar

Saint-Pétersbourg, 31 octobre. — Le *Messager du Gouvernement* publie un télégramme envoyé de Tsarkoïé-Selo, en date du 28 par le comte Lamsdorff à l'ambassadeur de Russie à Londres :

« Désirant que toute la lumière possible soit faite sur tout ce qui s'est passé dans la mer du Nord, notre souverain trouve qu'il y aurait avantage à soumettre cette affaire, pour être étudiée de très près par une Commission internationale d'enquête en vertu de la convention de La Haye. Sur l'ordre de Sa Majesté, nous invitons Votre Excellence à proposer au gouvernement anglais ce moyen d'arriver à une solution de la question. »

L'ambassadeur a répondu le même jour :

« J'ai communiqué à lord Lansdowne le télégramme de Votre Excellence qui m'est parvenu aujourd'hui de Tsarkoïé-Solo. Le gouvernement anglais accepte votre proposition de soumettre tout ce qui concerne l'événement de la mer du Nord à l'examen d'une Commission internationale telle que la prévoit la convention de La Haye. »

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON

EN MANDCHOURIE

Le commandant en chef de la première armée

Saint-Pétersbourg, 30 octobre. — Le général Liniévitch a été nommé commandant en chef de la première armée de Mandchourie.

La seconde escadre du Pacifique

Tanger, 30 octobre. — Vingt et une unités russes dont dix cuirassés ou croiseurs et sept torpilleurs, sont actuellement réunies.

De rares officiers sont descendus à terre. Ils observent une extrême discrétion.

Un pope ayant un bras amputé a été transporté à l'hôpital français de Tanger. Les Russes déclarent qu'il a dû subir cette opération après avoir eu ce membre pris dans un engrenage.

Les commandants des deux divisions russes sont les amiraux Folkersam et Enquist.

FAITS DIVERS

UNE FUSILLADE A PARIS. — Dans le Faubourg-Montmartre. — Duel d'apaches. — Huit balles de revolver. — Paris, 30 octobre. — Le Faubourg-Montmartre a été mis en émoi, cette nuit, à deux heures un quart, par une bataille entre jeunes gens qui semblent bien être des apaches, ou quelque chose d'approchant.

Le combat a débuté, comme toujours, par une querelle survenue, à propos de femmes, après boire. Des gros mots, on est venu aux coups, et bientôt les revolvers se sont mis de la partie. En pleine rue, huit balles de revolvers ont été tirées, à peu près à l'angle de la rue Montyon. Dans la nuit, les détonations produisaient un effet énorme.

Une foule nombreuse s'attroupa. L'émotion était très forte. Un cycliste s'élança du côté des boulevards et alla prévenir des gardiens de la paix qui accoururent, revolver au poing.

Déjà, la plupart des combattants s'étaient enfuis par la rue Richer. Les autres, maintenus par quelques hommes courageux, opposèrent une résistance acharnée. L'un d'eux prit une table à la terrasse du marchand de vins, au n° 17 du Faubourg et la jeta dans la glace de cet établissement. La glace vola en éclats.

Finalement, les gardiens de la paix arrêtèrent deux de ces vauriens et les conduisirent au poste de la rue Drouot. Nous avons vu à ce moment les deux bandits : pâles, dégriffés, ils se laissaient fouiller tout en protestant de leur innocence. Ils n'étaient pas blessés ; mais un de leurs amis, qui s'était enfui par la rue Montyon, avait, paraît-il, la figure en sang.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, des curieux n'ont cessé de stationner dans le Faubourg-Montmartre. Des gardiens de la paix sont restés de planton au abords du débit saccagé.

NOUVELLE TENTATIVE DE DERAILLEMENT EN ESPAGNE. — Hier matin, vers cinq heures, un poteau de la voie a trouvé, sur la voie descendante de la ligne d'Orléans à Tours, entre les gares de Saint-Ay et de Meung, deux boulons et trois tire-fonds arrachés ; un autre était tordu, mais non arraché.

DEUX FILLETTES BRULEES VIVES. — Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré hier dans une ferme de Ste-Barbe, près de Gaillon. Deux fillettes ont été brûlées vives dans leur chambre à coucher.

RAID AERIEN DE DEUX OFFICIERS ALLEMANDS. — Meaux, 30 octobre. — Les habitants d'une petite commune des environs de Meaux voyaient, hier soir, un aérostat qui descendait rapidement et venait atterrir dans la plaine. Ils adhérent à l'opération et constatèrent bientôt que les voyageurs montant le ballon étaient des officiers allemands. Les aéronautes ont avisé télégraphiquement l'ambassade d'Allemagne à Paris de leur descente en territoire français et se sont mis en même temps à la disposition des autorités locales.

ERRATUM. — Une faute d'impression a dénaturé le sens de l'article publié hier sur la situation industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Au lieu de : 2° *On constate précisément la suprématie de Roubaix-Tourcoing dans les articles qui ont fait la renommée de nos deux villes ;* prière de lire : 2° On *conteste* précisément la suprématie, etc.

IL EST PASTEURISÉ !

Oui, le célèbre *Beurre d'Ootscamp* est pasteurisé, c'est-à-dire, absolument privé de tout microbe, de tout germe mauvais. C'est le produit hygiénique par excellence. *15*, rue du Bois, *15*, Roubaix. 45177-2

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LIRE à la page 4 la suite de notre feuilleton : LE SALTIMBANQUE.

LA FÊTE DE LA MUTUALITÉ

Un cortège imposant. Réception à la Mairie
Discours de M. Eugène Motte

Les mutualistes roubaisiens ont célébré dimanche par un cortège imposant, la fête nationale de la mutualité. La longue théorie des sociétés de secours mutuels qui a parcouru plusieurs quartiers de la ville, prouve combien les idées de prévoyance sociale ont fait de progrès ici depuis quelques années.

C'était, on le sait, l'Union des sociétés de secours mutuels qui avait organisé cette manifestation. Le départ du cortège a eu lieu, Place Notre-Dame, à dix heures. L'excellente Société des Anciens Soldats Musiciens Français ouvrait la marche en jouant d'entraînantes marches militaires. Derrière elle marchaient les sociétés suivantes, la plupart avec leur drapeau :

Les *Vétérans des armées de terre et de mer*, les *Sociétés Saint-Louis et Saint-Désiré*, les *Voyageurs et employés de commerce*, les *Prévoyants de l'Avenir*, la *Mutuelle Sainte-Camille*, les *Ouvriers en bâtiment*, la *Dotation de la Jeunesse de France*, la *Saint-Edouard*, la *Jeanne d'Arc*, les *Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens*, les *Sauveteurs du Nord*, l'*Espérance*, la *Saint-Eloi*, la *Solidarité Artistique*, la *Saint-François-Xavier*, la *Mutuelle Nadaud* précédée de l'*Union des Trompettes*, la *Société des établissements Wibaux-Florin*, les *Anciens sous-officiers*, les *Chauffeurs et conducteurs de machines*, la *Section roubaisienne des Sourds-Muets du Département du Nord*, le *Pain Quotidien*, la *Mutualité Maternelle* et la *Société des établissements Alfred Motte et Cie*.

Le cortège a suivi l'itinéraire ci-après, causant sur son passage la plus favorable impression : Rues des Ligues, du Pays, du Curé, Grande-Place, Grande-Rue, rues de la Chapelle-Carette, de Blanchemaille, de la Gare et Grande-Place.

Quand les sociétés sont arrivées sur la Grand'-Place, M. Eugène Motte, député-maire, se trouvait sur le perron de la Mairie, entouré de MM. Lehoucq, Sayet, Deschodt, Leblanc, Wattinne, adjoints, et de plusieurs conseillers municipaux. Le cortège a défilé devant l'Hôtel-de-Ville, puis les présidents et les membres du Conseil d'administration de chaque société ont été reçus dans la salle des adjudications par l'Administration municipale.

M. Mansart, au nom de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix et de ses cantons, prend la parole. Il dit toute la reconnaissance des mutualistes envers l'Administration municipale qui ne néglige aucune occasion de prouver sa sollicitude pour les sociétés de prévoyance. Il rappelle, notamment, que, cette année, les subventions accordées aux mutualistes ont été doublées.

Vous ne vous arrêterez pas là, dit-il, car vous savez qu'en donnant à la mutualité, vous épargnez au centuple les deniers de l'assistance publique. Nous tous, travailleurs, nous espérons, avec le concours de l'Etat, du Département, de la Ville et de la classe aisée, arriver à améliorer pendant toute son existence le sort matériel et moral de l'ouvrier, et, en même temps, apporter notre pierre à l'œuvre de fraternité entrepris par la mutualité.

M. Mansart fait ensuite chanter un vivat à M. Eugène Motte et à ses collaborateurs.

Discours de M. Eugène Motte

M. le Maire prononce ensuite un remarquable discours dont nous sommes heureux de pouvoir donner le texte :

Messieurs les Présidents, Messieurs les Délégués,

Soyez les bienvenus dans cet Hôtel de Ville. Vous vous trouvez devant une Administration qui a déjà manifesté sa bienveillance aux Sociétés de secours mutuels et qui ne demande qu'à collaborer avec vous pour que nous assistions à une floraison nouvelle d'œuvres de prévoyance. Je suis l'un des vôtres, Messieurs, et depuis longues années. Je préside, à côté de MM. Duquenne, Hagard et Manson, trois de vos sociétés, et non des moindres, et j'ai pu apprécier l'étendue des services de tous les instants que ces sociétés rendent autour d'elles. Les autres ont le même idéal et répandent le même bien. M. Mabileau, votre chef puissant, avait raison de dire à l'Hippodrome, ces jours derniers, aux acclamations d'un public transporté par sa parole alerte, précise bien qu'emportée par des envolées poétiques, que la journée du 30 octobre ne devait pas être l'apanage d'une manifestation parisienne, toute grandiose qu'elle pût être. Il est bien entendu, disait-il en substance, que les chefs et les états-majors mutualistes présentent solennellement leurs aspirations, leurs desiderata et déroulent devant les Représentants du peuple et le chef de l'Etat les profonds bataillons de la Mutualité agissante et pensante. Mais la manifestation des simples soldats au milieu même de la population où ils se sont recrutés sera tout aussi émouvante et de nouveaux bataillons seront facilement levés qui rejoindront à la plus prochaine étape cette formidable armée du bien public. »

C'est cette croisade pacifique, éminemment sociale, éminemment démocratique qui vient de parcourir les rues de Roubaix et qui se présente devant nous.

Encore une fois, soyez les bienvenus. Vous pouvez être fiers du terrain parcouru. L'émotion me gagnait l'autre jour lorsque je saluais vos effectifs et surtout votre esprit de corps.

Enflammés par le superbe idéal que vous avez résumé dans la belle devise : « Aimons-nous, aidons-nous », vous avez donné aux conseils de l'Evangile la forme moderne de l'assistance et de la prévoyance sociales. Une organisation précise dégage les gens de bonne volonté des malheureux hasards de la vie et des fréquentes surprises de la Destinée.

L'effort isolé ne peut rien. Le faisceau d'efforts décuple, centuple la résistance aux coups de la maladie, de la vieillesse, et vous n'en êtes plus aux tâtonnements du début. L'œuvre de la Mutualité a fait ses preuves contre les deux grands ennemis de la démocratie : la maladie et la caducité. Elle élargit maintenant ses horizons et entend parer au désarroi financier de la plupart des crises de la nature. Elle devient féministe, elle se fait maternelle, elle englobe de plus en plus dans la famille mutualiste jusque-là trop masculine la femme et l'enfant, c'est-à-dire le dévoûment et la joie de nos foyers, l'objet de nos efforts, de notre tendresse.

Ce qui me réjouit par-dessus tout, c'est la bonne fraternité qui règne non seulement au sein de chacune de vos sociétés, mais entre toutes vos sociétés. Le banquet dernier manifesta que vous n'aviez tous qu'un cœur et qu'une âme pour asseoir sur des assises inébranlables l'idée de mutualité, des services réciproques que se doivent tous les concitoyens. Pas la moindre jalousie mesquine, pas le moindre ver ou la moindre tache sur les fruits mûris par l'affection mutuelle que vous offrez à nos regards. Et combien est réconfortant ce spectacle, combien douces sont les heures intimes que l'on vous consacre, combien salubre l'air qu'on respire en votre compagnie et sur les hautes sommeles où vous nous conduisez loin des vents de discorde, des relents de dissensions, des miasmes de désorganisation, de décomposition morales, résultats malsains de la malice des hommes à conséquences avariées.

Continuez à faire rayonner l'affection réciproque, la solidarité effective, la bonté féconde. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de votre œuvre. L'amour du prochain est le puissant levier qui anime vos sociétés et les conduit vers un avenir meilleur de paix et de travail. La Démocratie et la République se réjouissent au même titre que l'Administration municipale de voir l'éclat incomparable que prendront les œuvres de mutualité au cours de ce vingtième siècle.

Messieurs les Présidents, reportez nos paroles auprès de vos sociétaires et assurez-les qu'ils peuvent toujours compter sur notre dévoûment moral et financier.

M. le Maire ajoute qu'il s'empressera de traduire les sentiments des mutualistes et ceux de son administration dans deux télégrammes qui seront adressés à MM. Léopold Mabileau et Emile Loubet. En décembre et en février, dit encore M. Eugène Motte, nous aurons l'occasion d'entendre M. Paul Deschanel et M. Casimir-Périer, ancien président de la République. De sorte qu'au cours de cet hiver, nous aurons eu le plaisir d'avoir les trois meilleurs orateurs de l'idée mutualiste.

A ce moment, M. le Maire reçoit un télégramme de M. Duquenne, le fervent mutualiste ; il est ainsi conçu : « Les mutualistes roubaisiens présents à Paris sont de cœur avec ceux restés à Roubaix pour fêter cette journée de fraternité. — Duquenne. »

Un vivat est chanté aux mutualistes roubaisiens sur la proposition de M. Eugène Motte, puis les vins d'honneur sont versés.

La réception a pris fin à 11 heures et demie.

Les deux télégrammes, dont voici le texte, ont été lancés, à la suite de cette manifestation :

Mabillaud, directeur-Musée Social, Paris. — Six mille mutualistes roubaisiens ont suivi votre conseil et ont parcouru en cortège le cœur de la Ville. Réunis à l'Hôtel de Ville, ils chantent un chaleureux vivat en l'honneur du président de la grande fédération des Unions Mutuelles et de l'organisateur de la journée mutualiste du 30 octobre. — EUGÈNE MOTTE *et* MANSART.

M. le Président de la République Française, à Paris. — La fédération des 6.000 mutualistes de Roubaix, réunie à l'Hôtel de Ville, après un cortège imposant, présente ses hommages respectueux à M. le Président de la République et se félicite de le voir présider, au Champ de Mars, la grande fête de la Mutualité.

Signé : EUGÈNE MOTTE.

UNE PROPAGANDE CRIMINELLE est faite depuis quelques jours par la section roubaisienne d'une société dite des « Néo-Malthusiens », dont le fondateur principal est le trop fameux Paul Robin, de Cempuis. Cette section a son siège, rue de Tourcoing, à l'estaminet « Au Chien bleu », tenu par le conseiller municipal collectiviste Henri Kimpe.

Les prospectus immondes distribués par cette société constituent un véritable scandale contre lequel nous ne saurions trop protester.

L'« UNION COMMERCIALE » de Roubaix a tenu son assemblée générale semestrielle, dimanche soir, à 5 heures, à son siège, Café Pandore. De très nombreux membres y assistaient. La séance a débuté par l'exposé des travaux entrepris et menés à bien par l'*Union Commerciale*, depuis l'assemblée du 27 mars dernier : démarches au sujet de la loi Rabier, sur le monopole des funérailles, de la vente au détail chez les fabricants, de la confection de l'Annuaire, etc., etc., autant de choses qui démontrent quelle a été l'activité de la Commission.

Puis, M. Provoyeur, trésorier, a rendu compte de la situation financière ; il y a eu un excédent de recettes de 230 francs.

M. René Blauwart a ensuite donné connaissance du résultat des démarches qu'il a faites auprès de l'Administration municipale à propos du règlement des Halles et Marchés ; si ce règlement n'est pas encore complètement élaboré, c'est que l'Administration révise en même temps tous les règlements de police municipale ; elle a, d'ailleurs, adressé à M. Blauwart une lettre dans laquelle elle affirme qu'elle prend en grande considération toutes les observations de l'*Union Commerciale*. M. Blauwart a terminé en montrant combien s'accroît de jour en jour l'importance de l'*Union Commerciale*.

M. Clément Florin a pris la parole après M. Blauwart pour mettre les commerçants en garde contre l'escroquerie à l'annuaire et la vente au monopole.

Enfin, M. Honoré, avocat-conseil, a signalé le danger que présentait la délibération prise au dernier Congrès de la Fédération des Unions Commerciales de France, délibération tendant à étendre la loi sur les accidents du travail à tous les commerçants indistinctement. C'est là une aberration, a ajouté M. Honoré, un acte incompréhensible. Pour plusieurs motifs basés sur les différentes situations et les ressources restreintes du petit commerce, cette application de la loi sur les accidents est impossible.

Après lecture d'une lettre de protestation qu'a adressée, à ce sujet, au président de la Fédération, M. Wicart, président de l'*Union Commerciale*, de Roubaix, des félicitations ont été votées à l'unanimité à ce dernier pour son attitude au Congrès qui vient de se clore.

La réunion a pris fin à six heures.

LES VÉTERANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER ont célébré, dimanche à deux heures, en un banquet fraternel, l'anniversaire de la Société. La salle de M. Lecry, place de la Fosse-aux-Chênes, contenait une très nombreuse assistance. A la table d'honneur se trouvaient MM. le commandant Dubrulle, président ; V. Cattelain, vice-président ; M. A. Desprès, président de l'Union Fraternelle et Mutuelle des anciens soldats musiciens français, ainsi que les membres du Comité.

Le repas, irréprochablement servi, a été emprein d'une franche camaraderie. A l'heure des toasts, et après avoir excusé M. Ed. Roussel, président d'honneur, empêché, M. le commandant Dubrulle, président, a prononcé un patriotique discours dont nous ne pouvons malheureusement donner qu'un résumé.

M. Dubrulle, après avoir fait allusion au devoir rempli, le matin, sur la tombe de ceux qui sont morts au service de la France, explique que la société a un but philanthropique et un but militaire et patriotique. Les groupements mutualistes n'ont d'autre but que la solidarité, pour pouvoir traverser, sans trop de difficultés, les moments difficiles de l'existence, et c'est pour fêter l'extension de ces groupements qu'une grande solennité a lieu aujourd'hui à Paris. (Applaudissements.)

Mais, pour le salut de la patrie, tous les bons citoyens seraient à la frontière, demain, si la France les appelait à défendre l'intégrité du territoire, contre une invasion étrangère. (Vifs applaudissements.) Après avoir adressé ses remerciements à la presse locale, M. le commandant Dubrulle lève son verre à la France, à l'armée française, à la République.

M. Cattelain, vice-président, a répondu en termes aimables, au discours de M. Dubrulle ; puis il a proposé à l'assemblée, de ne pas attendre le mois d'avril prochain, pour réélire M. Dubrulle, comme président. Par anticipation, et par acclamation, M. le commandant Dubrulle est réélu, séance tenante, président des Vétérans des Armées de terre et de mer. M. Desprès et M. Jung prononcent aussi quelques mots.

Un concert, au cours duquel on applaudit successivement MM. Dubar, Ghestem et Haquette, a terminé cette charmante réunion.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS MILITAIRES DE ROUBAIX qui a son siège rue de Lannoy, 63, a célébré dimanche, la fête de la Mutualité.

Après avoir pris part, le matin, à neuf heures et demie, à la manifestation mutualiste organisée par l'Union des sociétés mutualistes de Roubaix, les sociétaires se trouvaient réunis au local, à trois heures, pour le banquet annuel. Le repas était présidé par M. Paul Seynaeve, le sympathique président, entouré des membres du Conseil d'administration.

A l'heure des toasts, M. le Président a dit qu'il était heureux de voir la société, quoique naissante, prendre un essor aussi encourageant pour ceux qui la dirigent. Il a rendu hommage à M. L. Parez, le promoteur zélé de cette société. La Mutualité doit rendre service à tous ; elle est réellement la solution du problème social. Il remercie les sociétaires présents et compte sur leur dévouement pour amener des adhérents. M. le Président fait aussi allusion à la situation prospère de la société, et à la place enviée qu'a tenue la Mutualité à l'Exposition de Saint-Louis. En terminant, M. Seynaeve excuse M. Ed. Roussel, président d'honneur, qui s'est trouvé empêché d'assister à cette réunion, et propose de lui chanter un vivat, ce qui est accepté à l'unanimité.

M. L. Parez, vice-président, dit à son tour qu'il est heureux de voir à la tête de la société, un homme tel que M. Paul Seynaeve, dont il a pu vaincre certaines résistances. M. Parez, qui est mutualiste depuis 20 ans, explique que la mutualité doit faire la boule de neige, en amenant des adhérents, afin de constituer la force vitale de la société. Il vante ensuite les avantages de la Caisse de réassurance et de la Caisse de retraites, et demande, en terminant, de faire toujours une active propagande en faveur de la mutualité. (Applaudissements.)

Des vivats sont ensuite chantés à MM. P. Seynaeve et L. Parez.

La soirée s'est terminée par un concert improvisé au cours duquel on a successivement applaudi MM. Lesauvage, Briche, Brouchette père, Lecomte, Seynaeve et Voissert.

LES SUCCES DU COLLEGE. — MM. Félix Delmasure et Gaston Derville ont subi les épreuves de la 1re partie du baccalauréat (section A, latin, grec), M. Félix Delmasure a été reçu et M. G. Derville déclaré admissible.

La session d'octobre est close. Dans le cours de cette session, douze élèves des différentes sections de la classe de Première ont été présentés ; tous ont été admissibles et sept ont été définitivement reçus.

Une battue. — Quatre arrestations. A la suite des actes de brigandage commis, vendredi après-midi, sur le territoire de Leers, une battue a été faite, samedi soir, de 4 heures à 8 heures, à la limite des communes de Lannoy, Leers et Croix, par dix agents de police en civil et deux gardes-champêtres conduits par M. le sous-inspecteur Chatelet.

Trois individus ont été surpris, coupant des branches d'arbre dans une prairie du Pont-Rouge ; un autre a été arrêté porteur de planches qui avaient été dérobées dans un chantier de M. Bayart, au Pont-Rouge. C'est un maçon, Louis Ledoux, âgé de 29 ans, demeurant rue des Longues-Haies.

Les autres sont : Louis Berte, 18 ans, boulevard de Beaurepaire, cour Jonville, 3 ; Léopold Delanghe, 18 ans, 40, rue Dampierre et Alphonse Desbonnets, 18 ans, rue d'Estaing, 49. Tous ont été l'objet d'un procès-verbal. Quant à Ledoux, il a été maintenu en état d'arrestation.

UN NOYÉ, QUAI DE BORDEAUX. — Dimanche matin, vers sept heures moins un quart, l'on a retiré du canal, quai de Bordeaux, le corps d'un homme paraissant avoir séjourné longtemps dans l'eau et dont l'identité n'a pu être établie immédiatement.

Le corps ne porte aucune trace de violences ; il a été transporté à la Morgue, où il a été reconnu dans l'après-midi. C'est un contremaître nommé J. Cornil, âgé de 39 ans ; il habitait rue de l'Alma, cour Fraser. Ce malheureux était disparu de son domicile depuis une douzaine de jours. On ne sait s'il y a eu accident ou suicide.

UN ACCIDENT AUX MAGASINS GÉNÉRAUX. — Un homme de peine, Frédéric Sarot, était occupé, samedi soir, dans la cour des *Magasins Généraux*, boulevard d'Halluin, à refouler un wagon. Soudain, ayant fait un faux mouvement, il glissa sous le wagon, dont l'une des roues lui écrasa l'extrémité du pied gauche.

Le blessé fut immédiatement relevé et reçut des soins empressés. Conduit à l'hôpital, il a dû subir l'amputation des trois premiers doigts. L'opération a été faite, dimanche matin, par M. le docteur Butruille.

Frédéric Sarot est âgé de 59 ans et demeure à Amougies.

UNE GREVE DE TISSERANDS. — Une grève s'est déclarée samedi après-midi, dans le tissage de M. Emile Delattre, rue Nain, 90 ouvriers et ouvrières ont quitté le travail, à la rentrée d'une heure et demie. Ils ont avisé leur patron qu'ils ne rentreraient à l'usine que le jour où un contremaître, dont ils se plaignent au sujet des amendes, serait congédié.

UN ACCIDENT, GRAND'PLACE. — Dimanche matin, vers onze heures et demie, un accident est survenu Grand'Place, au moment où se mettait en marche le cortège se rendant au cimetière sur les tombes des victimes du travail et de la guerre. La foule était grande en face du kiosque des tramways. Une voiture de place voulut s'y frayer un passage, mais des curieux, pour se garer, poussèrent la voiture contre un car qui se trouvait en station à cet endroit. Une glace du fiacre sauta et les débris coupèrent au poignet droit Mme Henri Salembier, dont le mari est directeur d'assurances, rue Pellart, 124.

Cet accident n'aura heureusement aucune suite grave.

QUI CASSE LES VITRES LES PAIE. — Dans la soirée de dimanche, deux individus entraient à l'épicerie-buvette de M. Léonce Morléon, rue de Flandre, 67. L'un d'eux chercha chicane, sans cause plausible, à plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'établissement.

Pour éviter une rixe, M. Morléon le mit à la porte, mais l'expulsé passa sa colère sur les vitraux de la fenêtre qu'il brisa. Les dégâts sont évalués à une vingtaine de francs. On a appris que l'auteur de cette scène est un nommé Désiré Dubois ; la police le recherche.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, dimanche soir, vers sept heures, dans une chambre de l'habitation occupée par M. Victor Houliez, charretier, rue Turgot, 96. Personne ne se trouvait dans la maison. Le feu a été aperçu par des voisins, dont l'un a enfoncé la porte. En jetant quelques seaux d'eau, on est parvenu à éteindre le foyer qui avait pris naissance dans une literie.

M. Houliez se trouvait chez son patron, M. Roger, négociant en charbons, rue Jacquart, où il soignait les chevaux. Il a été averti aussitôt. La cause de ce commencement d'incendie est inconnue. Les dégâts sont couverts par l'assurance, ils sont évalués à quelques centaines de francs.

TROUVAILLE. — M. Napoléon Dujardin, demeurant rue d'Estaing, 39, a trouvé un trousseau de sept clefs.

ENTERREMENTS DU LUNDI 31 OCTOBRE. — Mme Henri Hourez, née Marguerite Pollet, neuf heures et demie, église Saint-Pierre, à Croix. — M. Arthur Leclercq, neuf heures, église du Sacré-Cœur. — Mlle Marthe Coulier, huit heures et demie, église Sainte-Elisabeth ; inhumation au cimetière de Bailleul (Nord). — Mme Hermand Vanhaebrouck née Stéphanie Gillo, neuf heures et demie, église du Saint-Sépulcre. — Mme veuve Louis Delporte, née Sophie Briet, neuf heures et demie, église du Très-Saint-Rédempteur.

OBIT DU MÊME JOUR. — Mme veuve Anselme Delahaye, née Césarine Marissal, neuf heures, église Notre-Dame. — Mlle Marie Bonte, neuf heures, église Saint-Pierre, à Croix.

CROIX

UN ENFANT ÉGARÉ. — Samedi soir, en quittant l'usine Bayer, où il travaille en qualité d'homme de peine, M. Emile Douchez 41 ans, demeurant rue Jacquart, a recueilli un enfant de trois ans et demi qui s'était égaré au sortir de l'école maternelle de la rue Kléber. L'ouvrier le conduisit chez lui, où Mme Douchez le réconforta. L'enfant fut rendu vers neuf heures du soir à ses parents qui habitent rue Chevreul.

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué en session de novembre, pour vendredi prochain, 4, et mardi, 8 novembre. Nous publierons demain l'ordre du jour.

Le mouvement de la population dans le Nord en 1903. — Nous avons donné hier quelques renseignements fournis par l'*Officiel*, sur le mouvement de la population en 1903. Voici des chiffres qui intéressent le Nord :

Population, 1.866.994 ; mariages, 15.859 ; divorces, 468 ; enfants déclarés vivants, 43.083 légitimes dont 21.865 garçons et 21.218 filles ; 5.508 naissances naturelles, 2.826 garçons et 2.682 filles, ; au total, 48.591 enfants, dont 24.691 garçons et 23.900 filles.

Décès. — 34.078 décès ; 17.751 du sexe masculin et 16.327 du sexe féminin.

Excédent des naissances sur les décès : 14.513. — Proportion pour 100 habitants des nouveaux mariés, 1.69 ; proportion des enfants déclarés vivants, 2.60 ; proportion des décès, 1.82.

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX

La manifestation annuelle au cimetière sur les tombes des enfants de Roubaix morts au champ d'honneur ou sur les champs de bataille de l'industrie a eu lieu, dimanche, sous les auspices de l'Administration municipale. Ce pieux pèlerinage a été suivi par un très grand nombre de Roubaisiens appartenant à toutes les classes de la société. C'est que le culte des morts, et, notamment, le culte de tous ceux qui sont disparus victimes du devoir, est toujours très ardent dans le cœur de nos concitoyens.

Le cortège s'est formé, à onze heures et demie, Grand'Place. Voici comment il était composé : les

Les tambours et clairons des Sapeurs-Pompiers ; la *Grande-Harmonie*, les Vétérans des Sapeurs-Pompiers une section de sapeurs-pompiers, l'Administration municipale suivie d'un grand nombre de conseillers municipaux de la majorité, le *Cercle Militaire*, la société de gymnastique *La Roubaisienne*, les *Anciens Combattants de 1870-1871*, les *Anciens soldats de l'armée de mer*, les *Anciens sous-officiers français*, les *Médaillés des soldats coloniaux français*, la *Fraternelle* (société d'anciens militaires), les *Vétérans des armées de terre et de mer*, l'*Union fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français*, la société de gymnastique *L'Ancienne*, la *Philharmonique du Jean-Ghislain*, l'*Union Sociale et Patriotique*.

Fermant la marche venait, précédé de la *Grande Fanfare*, le *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne* qui venait d'assister, comme chaque année, à la messe de dix heures, en l'église Notre-Dame. De nombreuses couronnes étaient offertes : deux par la Ville, par l'*Union Sociale et Patriotique* et par le *Syndicat Mixte*, une aux soldats morts pour la Patrie, par l'Union des sociétés patriotiques et militaires, par le *Souvenir Français*, par le Cercle Militaire, les Vétérans des armées de terre et de mer, la *Roubaisienne* et l'*Ancienne*.

Su tout le parcours, les pas-redoublés de la *Grande Harmonie* ont alterné avec les vibrantes sonneries des clairons des sapeurs-pompiers. Au cimetière, le service d'ordre était dirigé par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

C'est M. Edouard Carbonnel, président de la Société des Vétérans de l'armée de mer, qui a pris la parole sur le mausolée élevé aux victimes de la guerre :

« C'est un devoir, dit-il, c'est une espérance irréductible que nous affirmons ici, en même temps que nous rendons hommage aux soldats et marins morts pour la patrie. Le souvenir de tous ces braves qui ont généreusement sacrifié leur vie est impérissable ; c'est pourquoi l'*Union des sociétés militaires et patriotiques de Roubaix*, fidèle à sa tradition, vient, chaque année, à pareil jour, consacré par l'usage au culte des morts, retremper nos cœurs de leurs mâles vertus. »

M. Carbonnel rend ensuite hommage à la vaillance de tous les braves qui dorment leur dernier sommeil et il donne leurs vertus en exemple, aux jeunes gens, soldats de demain :

« Ayant conservé leurs qualités viriles, ajoute-t-il, croyez de tout votre cœur et de toute votre âme à la grandeur du pays, comme l'ont cru nos pères à travers les siècles. Ayez en vous non seulement les qualités qui font les bons citoyens, mais, en outre, la passion profonde et l'enthousiasme qui contribuent à créer les héros. »

M. Georges Lehoucq